



Réunion de conseil de ligue Tenue le 20 mars 2021 à 10 H. en visioconférence

Présents	Qualité	Excusés	
GUILLOT Jean-Luc	Président ligue	CHANTEREAU Patricia	Conseillère technique
CHAVÉROT Gilbert	Trésorier ligue	COSTILHES Evelyne	
FERRIERE Sylvain	Secrétaire Général Ligue	FRITSCH Éric	
COURAULT Lydie		GUERIN Frédéric	Cadre pôle jeunes
DUCROZET Philippe		LOUVEL Laurent	Développement
LACROIX Jean		PEATIER Christophe	Président CD 07-26
LE ROY Annie		POULAT Jean-Michel	Président CD 38
MAUPUY Daniel		WEBER Laurence	
PARAVY Nathalie		WEBER Jean-Paul	
SAUGUES Alain		JOHANNY Claude	Président CD 74
PLAZA Bastien	Président CD 01	Assistent	
BAILLEUL Sandrine	Présidente CD 15	BORREL Julien	Secrétariat
ROURISSOL Gérald	Représentant CD 07-26	CHIORINO Laure	Compta - secrétariat
TRONQUIT Emilie	Représentante CD 38	PERON Roger	Secrétariat
PERRIN Jacques	Président CD 42-43	Absents	
GOUGIS Didier	Président CD 63	MOREAU Yolaine	
ROCHARD Christophe	Président CD 69	FEYDEL Thomas	Président CD 03
		TOURNIER Johan	Président CD 73

Sylvain FERRIERE déclare la séance ouverte à 10 H00

I. Votes

I.1. Organisation des votes en Conseil de Ligue

S. FERRIERE rappelle les informations sur cette modification de procédure votée par le bureau du 26 février dernier et proposée à l'approbation du Conseil ce jour. Le principe est de consacrer la première partie de la réunion aux votes du Conseil. Cette évolution est née de l'expérience des visioconférences où le temps est compté, et il est regrettable que les sujets nécessitant un vote puissent se retrouver en fin de séance et soient « expédiés » sans qu'il puisse y avoir concertation et discussion. A l'inverse, les points « informatifs » sont placés ensuite car si le temps est trop « juste », les informations peuvent être lues par chacun de façon isolée, quitte à demander des précisions ultérieurement par courriel. Cela implique d'appeler les points à mettre à l'ordre du jour 3 semaines avant, afin que les responsables puissent fournir les documents préparatoires à un vote et que la convocation puisse être envoyée avec les éléments une semaine avant la réunion.

Il demande au conseil de se prononcer sur cette évolution.

A l'unanimité, le Conseil de Ligue approuve cette nouvelle procédure.

I.2. Vote sur les comptes FFTT qui doivent être approuvés lors de l'AG du 27 mars

Ces documents ont été adressés à tous et il est demandé à Gilbert CHAVÉROT de bien vouloir en faire le commentaire. Il rappelle en préambule que les comptes fédéraux portent sur l'année civile 2020, ce qui implique que les résultats ont été fortement impactés par la crise sanitaire qui a couvert quasiment toute l'année... A partir de là, les résultats financiers sont bien évidemment très différents de ce qu'ils sont habituellement.

Le résultat s'élève à + 344 000 € (incluant pourtant les 75 € accordés à chaque club par la FFTT sur les réaffiliations pour la saison 20-21), ce qui s'explique par le fait que la FFTT a pu bénéficier des aides de l'Etat et aussi en raison de la réduction des dépenses due à l'arrêt de l'activité.

Gilbert CHAVÉROT note que la FFTT a décidé d'affecter ce résultat, non pas au fonds associatif comme il est de coutume, mais intégralement au plan de relance de l'activité, dont les modalités d'application ne sont pour l'instant pas connues. Une décision qui lui paraît tout à fait conforme aux besoins et attentes.

Gilbert CHAVÉROT indique que cet effort est aussi facilité par le fait que le fonds associatif fédéral est suffisamment conséquent. Jean-Luc GUILLOT indique que la FFTT est passée en 4 ans d'une situation où elle n'avait que 15 jours de disponibilités à une trésorerie pouvant fournir 5 mois ½ de dépenses courantes actuellement. La bonne santé financière de la FFTT permet aussi d'envisager de passer les difficultés actuelles plus facilement (ou moins difficilement).

Avant de passer au vote, Sylvain FERRIERE précise que cette discussion et ce vote sont destinés à éclairer au mieux les délégués de la Ligue qui seront bien entendu tout à fait libres de leur vote lors de l'AG fédérale. Il est alors procédé au vote

A l'unanimité, le Conseil de Ligue approuve les comptes et bilan fédéraux 2020.

1.3. Vote sur le projet de rémunération du Président fédéral

Ce point est retiré car le Président fédéral a décidé de ne pas solliciter de rémunération par solidarité.

1.4. Vote composition jury d'appel

Philippe DUCROZET présente la composition de cette instance qu'il préside :

Président : Philippe DUCROZET

Membres : Evelyne COSTHILES, Sylvain FERRIERE, Eric FRITSCH, Jean LACROIX

Emilie TRONQUIT demande comment a été composée cette commission, un appel à candidature a-t-il été fait et quels sont les comités d'appartenance de ces personnes afin d'éviter les problèmes de relation en cas de proximité avec une personne mise en cause ?

Philippe DUCROZET explique qu'il a fait un appel au sein du Conseil de Ligue et aux présidents de comités. Et ensuite il a contacté directement des personnes pour avoir leur accord. Quant à faire un appel à plus de personnes, il est bon de savoir que les règlements fédéraux limitent la taille du jury à 7 personnes maximum (ci-dessous l'article II.602 extrait des règlements fédéraux correspondants). A partir de là, il est difficile de lancer un appel plus important

Concernant l'origine des membres, Jean-Luc GUILLOT rappelle que la ligue a décidé de se doter d'un jury d'appel sur le modèle fédéral (comme chaque comité peut également le faire) afin que les appels de clubs et/ou joueurs et joueuses n'aient pas à être traités par le Conseil (ce qui est la règle s'il n'y a pas de jury d'appel). De plus, les règlements fédéraux (article II.601 ci-après) prévoient que dans le cas où un club et/ou un joueur ou une joueuse désire déposer un appel sur une décision rendue par un conseil (ou jury d'appel) départemental, alors c'est le jury d'appel fédéral qui est saisi. Le jury d'appel régional ne traite que de sanctions prises au niveau régional.

REGLEMENT INTERIEUR –Règlements généraux Juillet 2020 - Page 36/189

LE JURY D'APPEL –

Article II.601 – Compétences Il est créé, par délégation du Conseil fédéral, une instance fédérale d'appel dénommée jury d'appel. Le jury d'appel statue en dernier ressort, sauf disposition de l'article II.605, en lieu et place du Conseil fédéral pour les procédures d'appel des décisions prises par une commission fédérale, un conseil de ligue ou de comité départemental.

Article II.602 – Composition Le jury d'appel est constitué de sept membres titulaires dont cinq au moins appartiennent au Conseil fédéral. Il peut comporter autant de membres suppléants que de titulaires, désignés dans les mêmes conditions. Le président, les membres titulaires et suppléants sont nommés par le Conseil fédéral sur proposition du Président fédéral. La durée de son mandat est fixée à la durée d'une olympiade et prend fin avec celui du Conseil fédéral. En cas de démission d'un membre, il doit être pourvu à son remplacement par le Conseil fédéral sur proposition du Président fédéral.

Ces précisions effectuées, il est procédé au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Ligue valide la composition du jury d'appel régional.

La composition de toutes les commissions est désormais validée (liste en annexe) et elle sera publiée sur le site afin que les clubs et joueurs puissent connaître les responsables à qui s'adresser. Leurs adresses mails seront également publiées.

La partie « VOTES » étant close, la partie informative est ouverte. Jean-Luc GUILLOT qui devait intervenir en premier, demande que sa présentation soit reportée à la fin car il y a des informations qui vont être développées par d'autres intervenants.

II. Développement – Lydie COURAULT

Lydie COURAULT présente les conclusions des 2 réunions tenues les 17 et 24 février au cours desquelles 4 thèmes ont été étudiés

- II.1. Projets clubs

Si la période ne permet pas de pratique, elle est toutefois propice à la conception et au développement de projets en vue de la reprise. Il n'apparaît pas judicieux d'attendre cette nouvelle reprise qui sera très probablement très chaotique et qui « mangera » toute l'énergie et le temps des dirigeants. Ce moment sans activité au club peut aussi permettre de préparer des demandes de subvention, rechercher des sponsors, préparer des actions de rentrée.

Les participants ont décidé de s'orienter sur deux axes :

- Recenser les clubs intéressés pour monter des projets
- Concevoir une maquette « de base » de projet club afin que les dirigeants aient un support simple et pratique pour travailler. Ils pourront également bénéficier de la hotline en cas de question.

- II.2. Clubs non affiliés

Sur ce sujet, deux actions sont également envisagées :

- Recenser les clubs non-affiliés
- Concevoir un plan de communication à l'usage des clubs FFTT pour les inciter à « démarcher » des clubs voisins non affiliés en vue de la création « d'antennes ». Le principe reste : « définir un objectif pour lancer une démarche ».

Bastien PLAZA fait part de son intérêt pour ce plan de communication et souhaite connaître ses grandes lignes et sa date de sortie ?

Lydie COURAULT indique que pour l'instant, il n'y a pas de document établi. Le travail vient de commencer.

Jean-Luc GUILLOT signale que la FFTT a également dans ses projets de relance la fourniture d'un plan de communication à l'usage des clubs dont il sera discuté lors du « Grenelle du TT » prévu le 17 avril en visioconférence et le 08 mai en présentiel. Le CNOSF a aussi un projet de plan de relance... Il est donc préférable d'attendre la sortie de ces plans afin de ne pas multiplier les documents qui risquent de se recouvrir, voire de se

faire concurrence. La concertation doit éviter la dispersion. Il demande s'il est possible de réaliser une newsletter « spécial développement » afin de remotiver les clubs vers plus d'activité ?

Lydie COURAULT est d'accord sur ce principe.

- II.3. Action « Défi-Ping »

Très peu de retours sur cette action, pourtant bien dotée, alors que la date butoir s'approche rapidement... ! A ce jour, un seul club a fait parvenir 4 vidéos.

Lydie COURAULT demande aux comités qui sont plus proches des clubs de les relancer en insistant sur le fait que c'est maintenant qu'il faut préparer la reprise en faisant du lien avec les adhérents, au moyen d'actions telles que le Défi-Ping régional. Cette reprise peut s'appuyer sur du physique en extérieur. A noter que les scolaires peuvent reprendre les activités sportives en intérieur. Cela va peut-être nous permettre de reprendre avec les jeunes bientôt ?

- II.4. Evénements et recherche de sponsors

Les réunions ont souligné le fait que, là encore, l'inactivité forcée peut permettre de se consacrer à la recherche de sponsors ou bien à la construction d'événements type « portes ouvertes » ou animations diverses pour la rentrée.

Il peut être intéressant de prendre un stagiaire car de nombreux étudiants sont en recherche de stages que les entreprises ne proposent plus. Un stagiaire qui opérerait sur la communication club peut apporter un « + » décisif. Philippe DUCROZET insiste sur le bien-fondé de ces remarques. Pour exemple, il indique que si le club de Loire-Nord-Roanne a perdu des sponsors en raison de la crise, il en a trouvé d'autres qui sont eux « portés » par la même crise, pour un montant quasi identique. Il a également eu des informations de GERLAND TT qui a démarché des entreprises et aurait trouvé des soutiens pour la saison prochaine. Il constate qu'une sorte de « léthargie » s'est installée dans les clubs qui se retrouvent pour la plupart à attendre une hypothétique reprise sans se projeter dans ce redémarrage. Comment faire pour « secouer » les clubs et les amener à reprendre le flambeau ?

Lydie COURAULT signale que l'opération « Terre des Jeux 2024 » a été lancée au niveau du mouvement sportif et qu'il est important que les clubs de « ping » se positionnent auprès de leur municipalité dans l'optique des animations qui seront organisées par le mouvement sportif en vue des JO 2024. Une autre opportunité de se rendre visibles et de trouver de nouveaux adhérents.

- II.5. Calendrier de la commission développement

Lydie COURAULT conclut son intervention en indiquant que trois autres réunions sont prévues prochainement, deux en après-midi (31/03/21 et 16/06/21) pour permettre aux cadres techniques des comités d'être présent et une autre en soirée (5/05/21) pour avoir les élus concernés.

III. Commission Jeunes et Technique – Annie LE ROY

Annie LE ROY fait le point sur les actions en cours.

- III.1. Evolution des stages régionaux

Le « format » des stages régionaux va évoluer la saison prochaine :

- 4 catégories : benjamins – minimes – cadets – juniors-espoirs regroupant 40 à 50 joueurs et joueuses
- Chaque catégorie est « coiffée » par un responsable désigné pour la saison qui aura en charge la gestion du groupe en stage, la liaison avec les parents, avec l'entraîneur club
- 4 stages sur la saison avec 2 regroupant les 4 catégories, le premier fin août et le second à Pâques. Entre les deux, il est possible aux responsables de monter deux stages à choisir entre Toussaint, Noël, février.
- Le stage d'août est obligatoire (sauf blessure ou sélection nationale ou d'une autre fédération) et pour les 3 autres, une absence sera tolérée.
- Des relanceurs seront prévus.
- Le budget n'est pas encore finalisé.

Cette évolution a reçu un accueil très favorable de la part des cadres techniques lors de la dernière réunion ETR.

- III.2. Elaboration d'une épreuve régionale valorisant les clubs formateurs

Le groupe de travail envisage la mise en place d'une épreuve type « Challenge Bernard Jeu » dont l'objectif sera de mettre en valeur les clubs formateurs. Le travail est en cours pour cette compétition qui devra se dérouler sur une seule journée (10 H à 18 H) en un lieu le plus central possible.

- III.3. Une soirée de formation sur la préparation mentale a eu lieu le 17 mars

Tenue en visioconférence, elle a connu un gros succès avec 43 présents, dont 30 joueurs. Annie LE ROY regrette que le nombre d'entraîneurs n'ait pas été plus conséquent. Toutefois, elle prévoit de reproduire l'événement, voire de créer un groupe de travail dédié afin de diffuser la formation le plus largement possible.

- III.4. En prévision

Annie LE ROY a pris contact avec Michel GADAL pour la tenue d'une conférence sur le haut-niveau. Plus d'infos à venir dès que le projet aura pris plus de corps.

IV. Secrétariat – Sylvain FERRIERE

Le travail sur le nouveau site internet avance et Sylvain FERRIERE présente quelques vues de la nouvelle mouture qui devrait être publiée fin avril. Des modifications ont été apportées avec la création d'un menu « FORMATION ».

Le principe est que tous les articles restent publiés afin que les informations restent toujours consultables quelle que soit leur « ancienneté ».

A l'heure actuelle, le secrétariat avance sur la publication en doublon sur l'ancien et le nouveau site. En effet, il n'est pas possible de prévoir une migration des articles entre l'ancien et le nouveau site car les formats JOOMLA et WORDPRESS sont trop différents.

V. Finances – Gilbert CHAVEROT

L'intervention de Gilbert CHAVEROT comporte 5 points d'information et un de débat. Il présente un diaporama développant les différents points.

- V.1. Contrat photocopieur TOSHIBA

Le contrat actuel avec TOSHIBA, valide jusqu'à fin 2022, est très onéreux (4 000 €/an et un coût de copie/page élevé) et repose sur la fourniture de matériels lourds à la fois à Ceyrat et à Bron. Une première rencontre avec les représentants de TOSHIBA mettait en évidence l'inadéquation de ces matériels avec les besoins de la ligue et les responsables de TOSHIBA ont apporté une nouvelle proposition qui se décline comme suit :

- Mise en place d'un copieur à Bron, d'un modèle moins sophistiqué ce qui entraîne une baisse du contrat de 1 000 € et un coût de copie abaissé.
- Offre de partenariat de 1 000 € pour cette saison
- En cas d'organisation nécessitant un matériel plus évolué (épreuve nationale) un photocopieur de plus grande capacité sera mis à disposition avec facturation des copies seulement.
- Le contrat est conclu jusqu'à début 2025, ce qui permet au prochain Conseil de Ligue de ne pas être engagé et de pouvoir se positionner pour continuer avec TOSHIBA ou prendre un autre prestataire.

- V.2. Chèque Emploi Associatif (CEA).

Des débuts difficiles avec d'abord un gros retard de l'URSSAF dans la création de nos comptes, puis les difficultés à intégrer le chômage partiel qui varie selon les salariés, le changement de mutuelle et l'intégration d'un nouveau salarié.

Les salariés ont toutefois été payés régulièrement et on espère que l'édition des bulletins de salaire pourra devenir effective en avril.

- V.3. Ouverture d'un nouveau compte bancaire

Gilbert CHAVEROT a pris contact avec divers établissements et pour l'heure seuls 3 présentent un « profil associatif » qui nous convienne : Caisse d'Épargne – CIC – Crédit Mutuel.

Toutefois Gilbert CHAVEROT reste ouvert à toute proposition d'une autre banque (Crédit Agricole ?) dans l'attente de la rédaction d'un contrat de partenariat.

- V.4. Fonds de solidarité

Si la demande de janvier (pour le mois de décembre) a vu une réponse quasi immédiate avec le versement de 10 000 €, nous n'avons pas de retour sur la demande de janvier... Nous n'en ferons pas pour février car nous avons fait des appels de fonds, ce qui nous interdit de renouveler la demande. Pour les mois de mars et avril, une demande sera faite si le dispositif est toujours ouvert.

- V.5. Estimation de l'état de trésorerie à fin de saison

Nous bénéficions actuellement du chômage partiel et nous n'avons bien évidemment que très peu de dépenses, les stages et compétitions prévus en avril étant annulés.

Gilbert CHAVEROT suit la situation au jour le jour et les voyants actuels semblent indiquer que la saison sera bénéficiaire.

- V.6. Plan de relance régional

Gilbert CHAVEROT rappelle la décision fédérale d'affecter le résultat de la saison 2020 à un plan de relance et interroge le Conseil de Ligue sur le principe d'affecter le résultat de la saison 20-21 à un plan de relance régional ? Il met en évidence les éléments suivants :

- Les aides actuelles sont nombreuses, encore faut-il que les clubs aient fait les démarches de demande...
- Il est très difficile de savoir quel sera le taux de reprise des licenciés en club et une politique de soutien financier peut aider les clubs dans leur offre tarifaire à leurs adhérents.
- Il est important que la ligue s'inscrive dans la démarche fédérale qui sera initiée lors du « Grenelle du TT » et éviter de doublonner des lignes et en ignorer d'autres. Il est tout aussi nécessaire que les comités fassent de même afin que tous les clubs et licenciés de la ligue puissent avoir les mêmes avantages. Sur la question du choix à faire entre remboursement et ristourne, il se déclare plutôt favorable au principe de la ristourne qui permet d'avoir une proposition à faire aux « anciens ». Il pense qu'il faut aussi solliciter les licenciés de 19-20 qui ont peut-être arrêté en raison de la première vague de confinement du printemps 2020 et que des facilités financières peuvent être accordées pour les premières licences.
- Gilbert CHAVEROT propose quelques mesures de remises et ristournes afin de susciter la réflexion. Il propose toutefois que ces réflexions se fassent dans le cadre du conseil des présidents, en préparation du Grenelle du ping et à la suite des annonces de soutien fédéral afin d'homogénéiser autant que possible les orientations de la Ligue et des Comités.

Après cette présentation un débat s'installe, d'où ressortent les éléments suivants :

Philippe DUCROZET, vice-président en charge du développement clubs, insiste sur la nécessité de bien présenter le bénéfice probable de la ligue comme étant exceptionnel et consacré à aider les clubs en difficultés en 21-22.

Christophe ROCHARD, co-président du Conseil des Présidents, indique que lors des consultations téléphoniques avec les présidents, il avait d'ores et déjà été prévu de convoquer cette instance pour envisager les aides à mettre en place pour les clubs et licenciés.

Sandrine BAILLEUL, présidente du Comité du Cantal, précise qu'une enquête auprès des clubs est en cours, mais qu'il apparaît que les licenciés n'ont pas réglé de cotisations et le comité n'a pour l'instant rien facturé aux clubs, considérant 20-21 comme une saison « blanche ».

Alain SAUGUES, président du club d'AULNAT, signale que le Conseil de ce club a décidé de faire la gratuité de l'adhésion 21-22 aux joueurs se réinscrivant.

Didier GOUGIS, président du Comité du Puy-de-Dôme, remarque que les décisions des clubs seront bien entendu de leur seul ressort. Toutefois, il est d'avis que les choix d'aides de la ligue et des comités doivent être concertés dans un souci de cohérence et d'équité.

Bastien PLAZA, président du Comité de l'Ain, demande que le diaporama présenté par Gilbert CHAVEROT lui soit communiqué afin qu'il puisse le présenter à la prochaine réunion de Conseil Départemental, les propositions faites ici lui apparaissant très intéressantes pour la relance de l'activité.

Le débat est clos sur ces remarques et il reste désormais à attendre les informations fédérales pour mettre en route les concertations évoquées au cours des échanges.

VI. Informations du président Jean-Luc GUILLOT

Un diaporama récapitulatif des divers rendez-vous, ainsi que les informations en découlant, est présenté. Voir récapitulatif en annexe. Jean-Luc GUILLOT insiste sur les points suivants :

23/02/21 réunion Finales individuelles Aura seniors:

Création d'un groupe de travail. Objectifs : faire de cette épreuve « La compét de l'année ». Il reste à concocter une formule originale et attractive, et à s'appuyer sur une bonne médiatisation pour convaincre les clubs à amener leurs meilleurs joueurs et joueuses.

Jean LACROIX lance un appel aux participants afin de l'aider à trouver un joueur de bon niveau qui puisse être intéressé pour prendre part aux travaux de ce groupe.

3/03/21 Présentation campagne ANS 2021

La campagne ANS a pris du retard et devrait démarrer le 05 avril.

5/03/21 signature contrat Location Longue Durée

Contrat signé sur 4 ans /80 000kms pour 1 Citroën C3. Mensualités de 217€. Le contrat prend effet à partir du 1/09/21

11/03/21 réunion du Conseil des Présidents de Ligue :

3 thèmes ont été abordés, pour présentation au Conseil Fédéral du 12/03,

- les finales régionales seniors + demande que le champion régional soit qualifié (à condition d'être numéroté)
- les mutations : allonger la période pour cette saison au 1/07/21
- ANS demande que les 50% affectés aux ligues pour le plan de relance le soient sur des critères autres que le nombre de demande des clubs de la saison dernière (baisse du nombre de licenciés ?)

12-13/03/21 Réunion du Conseil Fédéral

- Convention nationale avec Ping sans frontières (communication faite par la FFTT, des urnes seront mises en place et récoltées dans les clubs par Cornilleau, Ping Sans Frontières se charge de l'export
- Le nouveau DTN est connu : Jean Nicolas Barelier (prof de sport TT, BE2è degré TT, a joué en nationale1 expérience de DTN depuis 2009, 47 ans)
- Complément des commissions, avec l'arrivée de responsables issus d'AURA : aux organisations (Vice-Présidente Yolaine Moreau), et à la Cagid (Président Donatien de Hauteclouque),
- Modification du calendrier sportif, suppression de toutes les épreuves individuelles sauf report des championnats de France Seniors 2021 en décembre et organisations de Championnats de France Jeunes 2020 sur 8 lieux avec 16 qualifiés par catégories. Si le confinement est levé fin mars (décision FFTT le 2/04/21), le championnat par équipes reprendra au 15 avril avec pour objectif de terminer la phase commencée en septembre.
- Fabien Sinet quitte la FFTT pour Lagardère
- Spid2 : les travaux ont pris du retard mais l'ouverture reste fixée au 01/07/21 sous le contrôle de Jean-Michel Poulat qui a repris le chantier.

VII. Questions diverses

- VII.1. de Daniel MAUPUY

Les arbitres et JA1 ayant suivi une session de formation continue n'apparaissent pas comme remis à jour ?

Nathalie PARAVY indique que le travail de mise à jour est normalement à effectuer par les CDA. Elle vérifiera que les informations ont bien été transmises à l'issue des différentes sessions.

- VII.2. de Bastien PLAZA

Quelles informations sur le « Conseil des jeunes » ?

Annie LE ROY indique que la commission fédérale emploi formation doit tenir une première réunion fin avril. Elle pense qu'elle aura plus d'informations à cette occasion.

- VII.3. de Bastien PLAZA

Concernant les sessions de formation continue AR-JA1, est-il possible de ne pas relancer les cadres actuellement car comme aucune activité pongiste n'aura probablement lieu en 20-21, ne serait-il pas préférable de prolonger d'une saison les qualifications actuelles, ce d'autant plus que les règlements fédéraux ne vont probablement pas changer la saison prochaine ?

Nathalie PARAVY précise que justement la période creuse permet que ces personnes ne soient pas retenues aux entraînements et assistent aux sessions en visioconférence. De plus si l'on attend la saison prochaine, cela veut dire que l'on aura tous ceux qui étaient en fin de validité en 20-21 + ceux « naturellement » en fin de validité en 21-

22 à intégrer, ce qui risque de dépasser les capacités de formation étant entendu qu'il faudra bien aussi procéder à des formations initiales et faire passer des pratiques... d'où un risque d'engorgement au niveau des formateurs.

Christophe ROCHARD confirme qu'au niveau de Rhône-Lyon, il a actuellement 45 personnes à remettre à niveau. S'ils sont reportés à l'an prochain, alors effectivement ces 45 personnes viendront s'ajouter à tous ceux et celles à revoir au titre d'une fin de validité en 21-22...

Jean-Luc GUILLOT demande si la Commission Fédérale d'Arbitrage a donné des directives sur les procédures à suivre dans ce cas particulier.

Nathalie PARAVY répond qu'il n'existe pas à ce jour d'indications de la CFA dans ce domaine. A priori les ligues et comités peuvent s'organiser selon leurs possibilités et besoins.

Jean-Luc GUILLOT souhaite qu'une demande soit faite officiellement à la FFTT.

- VII.4. d'Alain SAUGUES

Le compte rendu de la réunion de bureau de février mentionne le fait que la candidature de Jacques SAUVADET à l'élection au CROS n'a pas été reçue car non signée par le président ? Qu'en est-il de cette situation ?

Sylvain FERRIERE indique que la candidature de Jacques SAUVADET a été reçue au secrétariat qui a envoyé les deux formulaires (celui de Jean-Luc GUILLOT et celui de Jacques SAUVADET) dans la même enveloppe sans avoir vérifié la conformité de la fiche de Jacques SAUVADET. A partir de là, un nouvel envoi a été fait au CROS avec la fiche dûment signée et un courrier demandant de bien vouloir prendre en compte cette nouvelle fiche (voir annexe).

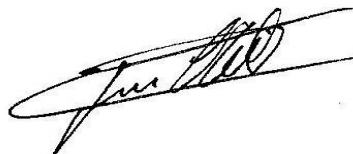
Séance levée à 12 H 45

Prochaine réunion de Conseil de Ligue le 24 avril 2021

Le Secrétaire Général
Sylvain FERRIERE



Le Président
Jean-Luc GUILLOT



Annexe : Compositions des commissions

Instance Régionale de Discipline :

Présidente : Evelyne COSTILHES

Membres : Sylvain FERRIERE – Corentin PEUTIN – Jérôme DOUBLET – Rémy RONGIER – Bernard CHAPELON – Bertrand GALLIAN ou Laurent CHALET

Jury d'appel

Président : Philippe DUCROZET

Membres : Evelyne COSTILHES - Sylvain FERRIERE - Eric FRITSCH - Jean LACROIX

Conseil de l'Ordre

Président : Daniel MAUPUY

Membres : Jean-Luc Guillot

Statuts et règlements

Président : Sylvain FERRIERE

Membres : Jean-Luc GUILLOT – Laure CHIORINO – Nathalie PARAVY – Gilbert CHAVEROT

Féminisation

Présidente : Evelyne COSTILHES

Membres : Jean-Luc GUILLOT – Jérôme BESSET – Christine MARADEIX – Laure GUERIN – Sabine DIDIER – Claude JOHANNY

Commission Régionale Emploi Formation

Présidente : Annie LE ROY

Membres : PARAVY (formation arbitrage) Sauvadet- Weber- Chantereau P- Louvel- Guerin et cadres départementaux

Commission Régionale d'Arbitrage

Président : Eric FRITSCH

Membres : Evelyne COSTILHES (JA neutres Est) – Jean LACROIX (JA neutres ouest) – Roger PERON (JA épreuves) – Emmanuel EVIEUX (Tournois) – Nathalie PARAVY (CREF arbitrage) – Laurent SEGUIN (formateur)

Responsables CDA : Corentin PEUTIN (01) – Yves GAULMIN (03) – Eric FRITSCH (15) – Carlos BONNEVAL (07-26) – Dorothee GAMBERINI (38) – Emilie ROBERT (42-43) – Serge FLORENT (63) – Laure GUERIN (69) – Daniel MAUPUY (73) – Stéfan BRIERE (74).

Projet Sportif Fédéral (dossier Agence Nationale du Sport) suivant règlements FFTT :

Jean-Luc GUILLOT (président ligue) – Sylvain FERRIERE (secrétaire général) – Gilbert CHAVEROT (trésorier) – Lydie COURAULT et Annie LE ROY (élues du CdL) – Philippe DUCROZET (responsable développement) – Patricia CHANTEREAU (ETR) – les présidents de comités départementaux – Laure CHIORINO (secrétariat) – Laurent LOUVEL (développement) – Bérengère BOUCHET (traitement dossiers).

Cellule de veille

Jean-Luc GUILLOT (président ligue) – les vice-présidents Evelyne COSTILHES – Lydie COURAULT – Annie LE ROY – Jean LACROIX – Philippe DUCROZET + des experts (Yves LEGAULT, Xavier Antoine -Michard et Rémy RONGIER)

Commission Sportive Régionale

Président : Jean LACROIX

Membres : Alain SAUGUES (championnat/éq) – Yolaine MOREAU + Nathalie PARAVY + Pierre BOUCHET (Critérium Fédéral) – Emmanuel EVIEUX (tournois) – Gilbert CHAVEROT (organisations) – Eric FRITSCH (CRA)

ANNEXE : intégralité des informations du président Jean-Luc GUILLOT

17/02/21, réunion sport étude de Voiron

Avec Gilbert Chaverot, Patricia Chantereau, Frédéric Guérin, Annie Le Roy pour la ligue et pour le Comité 38 : Jean-Michel Poulat, Donatien de Hautecloque, Alain Bourdariat, Emilie Tronquit, Dorothee Gamberini [..\Aura mandat 2020-24\technique et jeunes\CR Section Voiron 17 fev 2021 .docx](#)

23/02/21 réunion Finales individuelles Aura seniors:

Création d'un groupe de travail. Objectifs : La compét de l'année formule originale et attractive, médiatisation, intéresser les clubs pour participer

24/02/21, réunion ANS-FFTT

pour le bilan 2020 [Compte rendu réunion PSF le 25 février 2021.docx](#)

Guide de l'honorabilité que je vous engage à lire et à faire respecter. [..\Aura mandat 2020-24\Ministere-des-Sports-Guide-Technique-Honorabilite-Encadrants-Benevoles-14-05-2020-1.pdf](#)

1/03/21 réunion sur la convention d'objectifs 2021 et bilan 2020 de la Région

avec Roger, Laure et Gilbert Chaverot =26 mars le dossier sera finalisé car date limite de retour le 31/03/21. Les Vice-Présidents sont associés aux travaux.

2/03/21 entretien avec Président Lyon Métropole/cd69.

Christophe Rochard s'il le souhaite peut en dire deux mots

3/03/21 Présentation campagne ANS 2021

réunion en troupe avec Bérengère et Laurent pour la présentation campagne ANS 2021 [..\Aura mandat 2020-24\ans psf\Réunion PSF 2021 le 3 mars 2021-1.docx](#)

4/03/21 réunion Président FFTT et Présidents de Ligue :

-PSF/ANS : organisation de l'évaluation des actions 2020 et actions nouvelles 2021 - Organisation du Grenelle du tennis de table

5/03/21 signature contrat LLD

sur 4 ans /80 000kms pour C3 mensualité de 217€ à partir du 1/09/21

8/03/21 réunion Info de l'organisme de formation du CROS AURA

l'Organisme de Formation du CROS Auvergne-Rhône-Alpes vous informe du lancement de son nouveau service de portage de formations. Cette opération se déclinera sous la forme d'un dispositif partagé aboutissant à la saisie d'une Action Collective du Sport (ACS) auprès de l'Opérateur de Compétence (OPCO) de la branche sport, à savoir l'Afdas. En tant que tête de réseau, l'Organisme de Formation (OF) du CROS AURA se propose de mettre en œuvre le dispositif, en s'assurant du respect des critères relatifs au Référentiel National sur la Qualité (RNQ).

[C:\Users\peron\OneDrive\Bureau\faq portage.pdf](#)

mettre en œuvre le dispositif, en s'assurant du respect des critères relatifs au Référentiel National sur la Qualité (RNQ).

Attentifs aux spécificités et aux actualités sportives, l'OF du CROS AURA œuvre au développement des compétences, en collaborant avec toutes les structures désireuses de partager cet objectif. L'ensemble des acteurs du mouvement sportif affiliés à l'Afdas (Ligues et Comités régionaux, CDOS, Comités Départementaux ou Clubs) peuvent mobiliser les services du CROS AURA et bénéficier de sa fonction tête de réseau.

Ce service dispose de plusieurs avantages, notamment :

- *Le bénéfice de la certification de l'OF du CROS AURA - La prise en charge d'une démarche administrative auprès de l'AFDAS - La garantie d'un interlocuteur unique et d'un contact privilégié - Le gain de temps par rapport à la saisie des demandes de prises en charge - La réalisation d'une économie sur l'enveloppe allouée aux actions individuelles - Et d'autres avantages*

[C:\Users\peron\OneDrive\Bureau\web formation.pdf](#)

[C:\Users\peron\OneDrive\Bureau\portage cros.pdf](#)

10/03/21 Présentation de des outils digitaux de la FFTT

(Jean-Michel Poulat pourrait nous en faire un rapide résumé)

11/03/21 réunion du Conseil des Présidents de Ligue :

3 thèmes,

- les finales régionales seniors + demande que le champion régional soit qualifié (à condition d'être numéroté)
- les mutations : allonger la période pour cette saison au 1/07/21
- ANS demande que les 50% affectés aux ligues pour le plan de relance le soient sur des critères autres que le nombre de demande des clubs de la saison dernière (baisse du nombre de licenciés ?)

12-13/03/21 Réunion du Conseil Fédéral

- affectation du résultat 344 000€ sur plan de relance,
- renouvellement mandat commissaire aux comptes, ORCOM
- PSF, [..\conseil fftt 12-13 mars 21\Présentation Point PSF CF 13.03.21 VF.PDF](#)
- Convention nationale avec Ping sans frontières (communication FFTT, Urnes mises en place et récoltées dans les clubs par Cornilleau, PSF se charge de l'export
- Plan de crise et relance adoptés en séance : [..\conseil fftt 12-13 mars 21\FFTT Délibérations Gestion crise.pptx](#)

- (gel des tarifs :200k€,fonds de solidarité 100k€, aides FFTT 130k€, remboursements CF et Chpt 241k€, kit com 50k€, challenge printemps 50k€ Plan de relance : C:\Users\peron\OneDrive\Bureau\PGC_CF_mars2021.pptx)
- AG, le président retire le point sur sa rémunération par acte de Solidarité
- Grenelle I le 17/04/21 en visio
- Grenelle II le 8/05/21 en présentiel si possible
- DTN : Jean Nicolas Barelrier (prof de sport TT, BE2è degré TT, a joué en nationale1n expérience de DTN depuis 2009, 47 ans)
- complément des commissions, électorale, organisations (Vice-Présidente Yolaine Moreau),Cagid (Président Donatien de Hauteclocque), Choix des prestataires, fournisseurs et partenaires
- modification du calendrier sportif, suppression de toutes les épreuves sauf reports des championnats de France Seniors 2021 en juin et organisations de Championnats de France Jeunes **2020** sur 8 lieux avec 16 qualifiés par catégories <..\conseil fftt 12-13 mars 21\Organisation des Championnats de France Jeunes 2020.pdf>
- Départ Fabien Sinet (Lagardère), Spid2; Météo grise, quelques activités partielles
- Réunion 10/03 Terre de Jeux : But : créer des Événements pour fédérer et s'appropriier les jeux 2024

16/03/21, 1^{ère} conférence Régionale du Sport :

- 1^{er} rassemblement des participants (184 dont 90 collectivités) à cette entité But : créer des Événements pour fédérer et s'appropriier les jeux 2024
- Installée le 1/03/21 4 collèges (Etat (8), Collectivités territoriales (45), Mouvement sportif (9), SES (11). Elus pour 5 ans
- But d'ici automne 2022 établir PST
- Pass-Sport 50€ pour public les + fragiles de 6 à 16 ans (fin d'année 2021)

16/03/21, Réunion Equipe Technique Régionale

(voir pv Annie) En ouverture de la réunion, si la compétition nous a amené au Ping, la formation est essentielle pour que la discipline progresse. C'est pourquoi, il faut qu'elle redevienne un axe fort pour que nos clubs, nos joueurs, nos équipes en bénéficient. = nouvelle organisation pour les stages régionaux, de nouvelles épreuves, challenges de clubs pour valoriser le travail des cadres, des dirigeants, des clubs et des joueurs

ANNEXE : candidatures CROS AURA

De: "Contact Laura-TT" <contact@laura-tt.fr>

À: "CROS Auvergne-Rhône-Alpes" <accueil.aura@franceolympique.com>

Cc: "GUILLOT Jean luc 69149" <jl.guillot@laura-tt.fr>, "SAUVADET Jacques 63332" <sauvadet.jacques@neuf.fr>, "Sylvain FERRIERE" <s.ferriere@laura-tt.fr>

Envoyé: Vendredi 26 Février 2021 14:52:16

Objet: candidature CROS Jacques SAUVADET Tennis de Table

Monsieur le président, veuillez trouver ci-joints les éléments qui vous sont renvoyés ce jour par courrier recommandé avec AR.

le courrier d'accompagnement ci-dessous
les éléments de candidature en pièce jointe

Jean-Luc GUILLOT
Président Ligue AURA
Tennis de Table

	CROS Auvergne Rhône-Alpes CS 92013 38307 BOURGOIN JALLIEU CEDEX
--	---

Bron, le 26 février 2021

Nos ref : JLG/RP/20-21/fev3

Objet : élections CROS 2021

Candidature Jacques SAUVADET

Monsieur le Président,

Suite à votre retour faisant état du défaut de signature de ma part ainsi que du tampon de la ligue sur la fiche de candidature de Jacques SAUVADET, je vous prie de trouver copie de cette fiche sur laquelle ont été portés les éléments manquants.

Je souhaite que la candidature de Jacques SAUVADET puisse être reçue exceptionnellement car il connaît bien le fonctionnement du CROS et pourra y représenter le tennis de table de façon très efficace. L'état du vote réalisé lors de la réunion de Conseil de Ligue montre clairement que cette opinion est unanime au sein du Conseil.

Je pense que notre Conseil de Ligue pourra réintégrer Jacques SAUVADET lors de la prochaine AG, ceci afin de régler le souci d'élection.

En espérant que votre commission électorale pourra réviser sa décision et accepter la candidature de Jacques SAUVADET, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations sportives.

Jean-Luc GUILLOT
Président Ligue AURA TT

Pièces jointes :

- Copie candidature Jacques SAUVADET dûment signée et tamponnée
- Compte rendu de la réunion de Conseil de Ligue validant sa candidature

De: "Contact Laura-TT" <contact@laura-tt.fr>

À: "CROS Auvergne-Rhône-Alpes" <accueil.aura@franceolympique.com>

Cc: "GUILLOT Jean luc 69149" <jl.guillot@laura-tt.fr>, "CHAVEROT Gilbert 692448 - 01690175 ASUL Lyon 8 Tennis de Table (Trésorier)" <g.chaverot@laura-tt.fr>, "Sylvain FERRIERE" <s.ferriere@laura-tt.fr>

Envoyé: Samedi 27 Mars 2021 07:31:25

Objet: Re: Assemblée Générale Elective du CROS Auvergne-Rhône-Alpes - Présence Ligue AURA TENNIS DE TABLE

Bonjour

nous prenons bonne note de cette information

Le représentant de la ligue de Tennis de Table est le président, Mr Jean-Luc GUILLOT. La fiche de présence accompagnée du chèque de réservation du repas a été envoyée en temps utile.

Par ailleurs, nous n'avons pas eu de retour quant aux candidatures émises par la ligue de Tennis de Table à l'élection CROS.

En effet, si vous nous aviez bien informé de la non-recevabilité de la candidature de Jacques SAUVADET du fait que sa fiche n'avait pas été signée, celle-ci vous a été renvoyée dûment signée dans le respect des délais impartis.

Pour l'heure, sauf erreur de notre part, nous n'avons pas reçu d'accusé de réception validant, ou rejetant, les candidatures de M. Jean-Luc GUILLOT et M. Jacques SAUVADET et nous n'avons trouvé sur le site du CROS aucun article faisant référence à l'AG. Est-il prévu une information sur ce sujet autre que la convocation mentionnée dans votre mail ci-dessous ?

Vous remerciant par avance pour votre retour, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations sportives

Sylvain FERRIERE

Secrétaire Général

De: "CROS Auvergne-Rhône-Alpes" <accueil.aura@franceolympique.com>

Envoyé: Vendredi 26 Mars 2021 15:42:36

Objet: Assemblée Générale Elective du CROS Auvergne-Rhône-Alpes - Modification

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Suite aux dernières décisions sanitaires annoncées par le gouvernement ce jeudi soir, et impactant le département du Rhône, **notre prochaine Assemblée Générale du Samedi 10 avril 2021 à 9 heures se tiendra finalement par VisioZoom , avec vote à distance**

Il est impératif de confirmer le nom de la personne qui participera pour votre structure afin de lui créer ses identifiants dans le logiciel de vote par retour du mail .

Seules les structures ayant répondu pourront se connecter le jour de l'AG et procéder aux élections.

À ce vendredi midi , voici la liste des disciplines pour laquelle nous avons reçu réponses (le quorum n'est d'ailleurs pas atteint à ce jour):

• Athlétisme	• Hockey sur Glace	• Tir à l'Arc
• Basket Ball	• Judo	• Triathlon
• Bowling & Sports de quilles	• Karaté	• Union Nationale Clubs Universitaires
• Cyclisme	• Natation	• UNSS Auvergne
• Cyclotourisme	• Retraite Sportive	• UNSS Grenoble
• Escrime	• Ski	• UNSS Lyon
• F.F.S.E.	• Spéléologie	• USEP
• Handball	• Sport Universitaire	• Volley-Ball
• Handisport	• Tennis de Table	

Les modalités de connexions et de vote vous parviendront dans la semaine précédant l'assemblée.

Cordialement,

Frédéric BARRY

Assistant Gestion CROS Auvergne-Rhône-Alpes

De: "CROS Auvergne-Rhône-Alpes" <accueil.aura@franceolympique.com>

À: "Contact Laura-TT" <contact@laura-tt.fr>

Cc: "GUILLOT Jean luc 69149" <jl.guillot@laura-tt.fr>, "CHAVEROT Gilbert 692448 - 01690175 ASUL Lyon 8 Tennis de Table (Trésorier)" <g.chaverot@laura-tt.fr>, "Sylvain FERRIERE" <s.ferriere@laura-tt.fr>

Envoyé: Lundi 29 Mars 2021 15:57:23

Objet: RE: Assemblée Générale Elective du CROS Auvergne-Rhône-Alpes - Présence Ligue AURA TENNIS DE TABLE

Bonjour,

Vos candidatures ont bien été déclarées conforme, par la commission de validation, comme vous pouvez le voir sur les listes des candidatures, qui ont été diffusé par mail le 23 mars avec l'ensemble des documents relatifs aux travaux de l'AG

Cordialement,

Frédéric BARRY

Assistant Gestion CROS Auvergne-Rhône-Alpes